



**AVIS DE COURSE
VOILE LEGERE 2017-2020**

**Championnat de Méditerranée Vent d'Ouest
20 au 22 avril 2019**

Villefranche/mer

Autorité Organisatrice : **Club de la Voile Villefranche/mer**
Grade : **5A**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020*
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 tous les bateaux de la classe **Vent d'Ouest**

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile compétition valide ou leur licence de voile accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- si nécessaire le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

Frais d'engagement : **20 euros par bateau**

Participation au repas des équipages: **28 euros** par personne (à confirmer à l'inscription)

5. PROGRAMME

5.1 Grutage Samedi 20/04 de 9 heures à 12 heures

5.2 Confirmation d'inscription :

Samedi 20/04 de 10h à 12 h au CVV, Port de la Darse

5.3 Jauge et contrôles Samedi 20-04 de 10h à 12h

Les bateaux doivent être en règle avec le règlement de leur classe.

Des contrôles pourront être effectués à tout moment.

5.4 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
20/04/2019	14 heures
21/04/2019	11 heures
22/04/2019	11 heures

5.5 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 heures.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : banane ou triangle
7.2 L'emplacement de la zone de course sera situé en baie de Villefranche/mer ou à l'extérieur de la baie
- 8. CLASSEMENT**
3 courses devront être validées pour valider la compétition.
- 9. COMMUNICATION RADIO**
Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.
- 10. REPAS DES EQUIPAGES/PRIX**
Le repas des équipages est prévu le dimanche soir 21 avril
La remise des prix aura lieu le lundi 22 avril à l'issue de la dernière course
- 11. DECISION DE COURIR**
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
- 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : JP Gaziello 06 33 01 48 39